Assemblée des délégués de la PV

Fonds de retraite : le moment est venu de compenser le renchérissement

Sans micro, mais d'une voix claire et parfaitement audible, Kurt Egloff a présidé, le 19 mai à Sargans, la 111e assemblée des délégués. 37 électeurs se sont retrouvés à l'hôtel de la Poste pour statuer sur les principales affaires de la sous-fédération des pensionnés.

Une modification du règlement au centre des débats

L'assemblée des délégués du SEV se déroule toujours les années où il n'y a pas de congrès. Le nombre de mandats des sous-fédérations dépend du nombre de membres qui paient le plein tarif. A l'heure actuelle, la sous-fédération des pensionnés (PV) dispose de 18 mandats, occupés par les diverses sections. Les délégués sont élus chaque année par les assemblées des membres des sections.

Une modification des compétences était au centre des discussions : elle prévoyait qu'à l'avenir le comité central définirait uniquement le nombre de délégués, tandis que les sections décideraient de leur nomination en toute autonomie. Cette proposition a donné lieu à des débats nourris.

Président central, Roland Schwager a expliqué ce projet de modification de manière à la fois pragmatique et diplomatique, tout en insistant sur le fait qu'à son avis il s'agissait là d'une modification plutôt mineure.

La majorité des délégués à néanmoins rejeté la modification. Dès lors, le règlement actuel reste inchangé. Mais la formulation du paragraphe concerné est appelée à être revue lors de l'assemblée de cet automne.

Fonds de retraite et enjeux politiques

Marc Derungs, vice-président, a résumé la situation des caisses de pensions : « Elles se portent bien ». Mais le moment est venu de tenir compte du renchérissement de manière appropriée et de l'inscrire dans la loi.

A son avis, des mesures d'ordre politique s'imposent, afin que les ressources disponibles profitent aux retraités et non en premier lieu aux administrations qui gèrent les caisses de pensions. Marc Derungs a également abordé d'autres questions financières encore sans réponse, qui concernent directement les personnes âgées – par exemple, la mise en œuvre de la 13e rente AVS.

L'augmentation sans cesse croissante des primes de caisse maladie préoccupent énormément les retraités. Certes, la commission des retraités s'est emparée du sujet, mais face à la progression effrénée des coûts une certaine impuissance s'est installée.

« Sur le plan politique, on se renvoie réciproquement la patate chaude, et rien ne bouge », a critiqué Marc Derungs. Et d'ajouter que le projet de relèvement de la franchise pénalisera à nouveau financièrement les personnes les plus fragiles.

Les bilatérales au centre des débats

L'assemblée des délégués s'est achevée sur un sujet d'actualité : les relations entre la Suisse et l'UE. Simon Burgunder, coordinateur politique au SEV, était le conférencier invité. Il a démontré l'importance des accords bilatéraux pour la Suisse.

Du point de vue du SEV, l'accord sur les transports terrestres joue tout particulièrement un rôle crucial, car il concerne toutes les personnes employées dans le secteur des transports. Le SEV estime que les résultats issus des négociations constituent des compromis valables, qui protègent aussi bien les transports publics suisses que les conditions de travail et les conditions salariales existantes.

Au terme de l'assemblée, il est resté suffisamment de temps aux participants pour débattre et échanger des avis personnels. Pour la vie d'une association, le dialogue est primordial, a conclu Roland Schwager, président central. La pause de midi lui a donné raison, puisqu'elle a duré un peu plus longtemps que prévu.